



Lettre d'Information

► Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers administrés,

A quelques jours de Noël, je profite bien évidemment de cet éditorial pour souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année. J'ai aussi une pensée bienveillante pour celles et ceux qui n'auront pas la chance de profiter de ces moments festifs à cause de la solitude, de la maladie ou de l'indifférence.

Dans notre village, l'actualité reste, encore et toujours, le projet de réhabilitation de la SED. Dans les pages suivantes, vous pourrez prendre connaissance des principaux éléments de l'enquête

publique qui s'est achevée à la fin du mois d'octobre. Désormais, après les conclusions favorables rendues par le commissaire-enquêteur, plus rien ne s'oppose à ce que l'année 2017, toute proche, nous offre les premiers coups de pelle d'une opération qui, si elle mobilise l'énergie de tous vos élus, est un véritable gage d'espoir pour notre collectivité.

L'enquête publique a d'ailleurs montré que la grande majorité des habitants ont compris l'enjeu de ce projet, la nécessité de le réaliser et de le mener à bien. Si la réhabilitation du site donnera une nouvelle identité visuelle à notre «cœur de village», l'arrivée de nouvelles familles pourra surtout nous permettre d'appréhender l'avenir avec davantage de sérénité.



Je vous laisse donc parcourir cette dernière *Lettre d'Information* de l'année, en vous souhaitant à nouveau de bien profiter de cette période festive qui va commencer... et en vous donnant rendez-vous en janvier, pour une nouvelle ère qui va commencer.

Le Maire,
Nathalie HUGENSCHMITT

La générosité du Téléthon

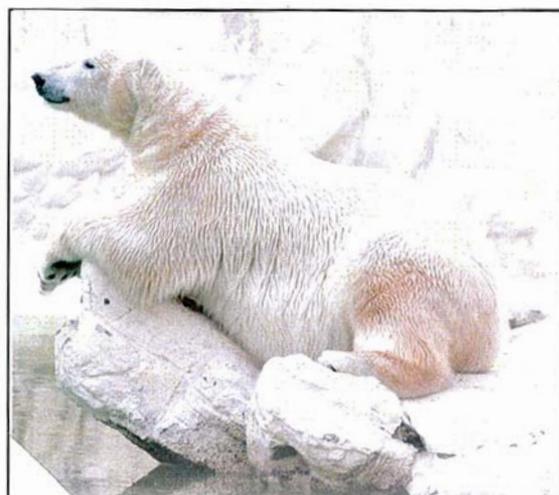


A l'occasion du Téléthon, le samedi 3 décembre, la Commission Culture, Sport et Associations a proposé devant la Mairie un stand proposant sucreries, gâteaux, vin chaud et boissons diverses. Tous les bénéfices de cette opération ont été reversés à l'Association Française contre les Myopathies.



*Madame le Maire,
le Conseil Municipal*

*vous souhaitent
une excellente année 2017*



Vers la phase active du projet des Ramblas

Après l'enquête publique qui a eu lieu en septembre et octobre, le projet de la SED va pouvoir entrer dans une phase plus active.



plans ont été amendés par l'architecte, ils ont été affinés ou peaufinés, afin de tenir compte des doléances recevables et des propositions constructives formulées par les administrés. En revanche, les remarques non argumentées, voire diffamatoires, ne sont pas entrées en ligne de compte. La principale conséquence

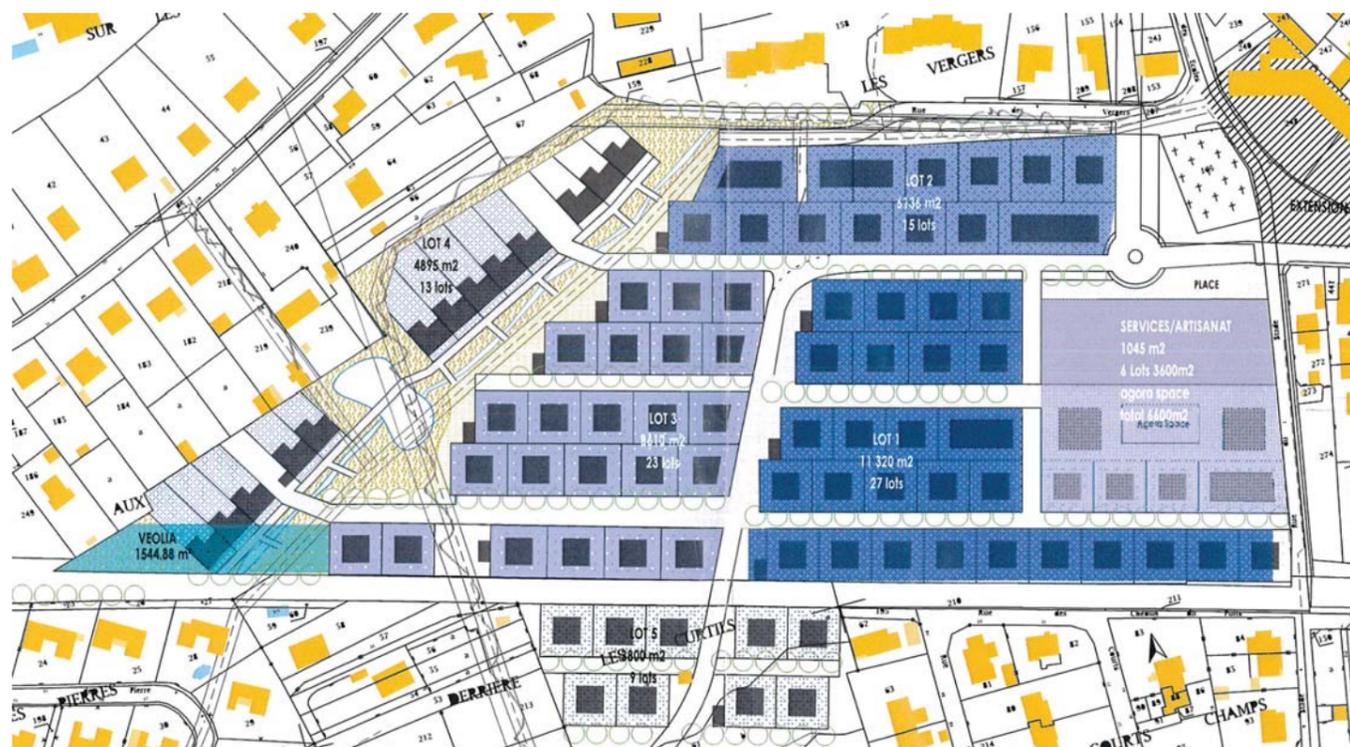
Le projet d'aménagement de la zone des Ramblas a passé un nouveau cap : l'enquête publique s'est déroulée du 26 septembre au 28 octobre et le commissaire-enquêteur a communiqué ses conclusions au début du mois de novembre. Puis la Commission Urbanisme, pour laquelle tous les élus ont été convoqués, a analysé les différentes observations formulées par le public lors de cette enquête publique. Au fil des mois, ce projet de réhabilitation de l'ancien site de la SED, sur laquelle les élus travaillent depuis plusieurs années, a progressivement évolué. Par rapport aux premières esquisses présentées aux habitants, les

engendrée par l'enquête publique sera le nouveau règlement de la zone de la SED, désormais appelée 1AU au Plan Local d'Urbanisme. Cette modification du PLU respecte la densité du SCOT ainsi que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il faut noter que la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) n'a émis aucune remarque sur ce dossier. Le projet respectera la servitude d'utilité publique. Par ailleurs, les questions de pollution du site renvoient à des rapports qui sont en parfaite adéquation avec les données BASOL (base de données sur les sites et sols pollués) du site officiel du Ministère

de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie en France. Toutefois, les services de la DREAL poseront les préconisations sur l'utilisation des sols concernant les constructions au moment des dépôts de permis de construire. En conclusion de cette enquête publique, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. Cette décision constitue donc une étape supplémentaire dans la concrétisation du projet.

Et maintenant ?

Le projet va désormais entrer dans une phase plus active : avec le cabinet BEJ, la commune va lancer l'appel d'offres pour la démolition des bâtiments après les études, diagnostics sols et bâtiments, ainsi que la consultation destinée à choisir un géomètre qui sera en charge du bornage du pourtour de la zone d'aménagement. En parallèle sera lancée l'enquête de la loi sur l'eau et les fouilles archéologiques. Pendant cette période, les élus vont élaborer le cahier des charges du nouveau lotissement.



Le dernier projet en date, qui n'est sans doute pas encore définitif.

Les dernières évolutions

- Concernant l'accès au futur quartier, il se fera par la rue des Ecoles.
- A propos des activités communales, commerciales ou artisanales qui pourraient voir le jour dans le nouveau quartier, tout est possible. La réalisation et la nature des services accueillis seront fonction de l'offre et de la demande. Cela dit, il est désormais acquis que l'ensemble des anciens bâtiments de la SED seront démolis. Dans les premières études, la conservation de certains bâtiments avait été envisagée, mais il est apparu que les coûts de restructuration seraient supérieurs à des constructions neuves.
- En ce qui concerne la taille des parcelles, il sera possible d'acquérir des parcelles entre 3,50 et 7 ares.
- Les hauteurs des constructions d'habitation seront, pour la majorité, de R + 1 pour l'habitat pavillonnaire et maisons de ville et de R + 2 pour les constructions de type «carré de l'habitat».
- Concernant la zone tampon, chaque nouveau propriétaire devra respecter les reculs imposés par le règlement de la zone.
- A propos d'environnement, la gestion des eaux pluviales fait l'objet d'une réglementation établie par Pays de Montbéliard Agglomération.



Le jeudi 1^{er} décembre au Charme Hôtel, les membres du Conseil municipal et M. Musa, concierge de l'ancienne SED jusqu'au 31 décembre, ont rencontré André Jeanne (au premier plan à gauche), adjoint de M. Edouard Poupel, le propriétaire de la SED, et Michel Ballay, agent commercial (à droite) afin d'entériner de manière officielle la vente du patrimoine du site.

L'engagement des habitants

Sur les 967 habitants que compte la commune, seulement 70 se sont déplacés lors des réunions publiques de présentation du projet en mai 2016.

Cela dit, notre information municipale a largement détaillé les grandes lignes de cette opération et Mme le Maire a accordé des rendez-vous privés à des habitants qui le souhaitaient.

Concernant l'enquête publique de septembre et octobre 2016, 31 personnes ont rendu visite au commissaire-enquêteur ou se sont renseignés en Mairie : plus de la moitié de ces personnes accueillent le projet avec enthousiasme, tout en émettant des propositions intéressantes. Le bilan est le suivant, sur 22 avis donnés :

- 10 avis favorables, voire très favorables.
- 9 avis réservés dont l'un porte sur le cimetière des Vignottes. Les autres concernent des interrogations, des souhaits ou des propositions.
- 3 avis (2 issus de la même famille) sont essentiellement critiques sur le projet, mais pas sur l'objet de l'enquête.
- Les questions concernant les normes d'accessibilité, le cimetière des Vignottes, la rupture du barrage du Châtelot, le bruit pendant les travaux, la «stigmatisation» des nouveaux habitants et la diffamation sur l'amalgame avec des quartiers de Montbéliard ou Audincourt n'ont pas été prises en compte parce que ces questions dépendent des codes et des lois régissant notre pays.

Ces 22 observations du public concernant le dossier d'enquête publique de la deuxième modification du PLU sont consultables sur demande en Mairie.



Les enjeux et les choix politiques

- Un site en friche depuis maintenant sept ans avec une dégradation des bâtiments.
- Un secteur abandonné, propice à la délinquance.
- Un dossier sur lequel l'équipe municipale travaille depuis 2008 et qui est devenu une priorité dans le programme de campagne 2014.
- La nécessité pour la commune d'accroître sa population et de repasser au-dessus de la barre des 1.000 habitants, sachant que l'objectif n'est pas de doubler cette population.

La plus belle, c'est Emma...



Le podium 2016 : Emma Primo, Miss Arbouans 2016, entourée d'Emilie Joly (1^{ère} dauphine) et Lorraine Aponiter (2^{ème} dauphine).

Dans une salle polyvalente bien remplie, Arbouans a élu sa Miss pour les deux prochaines années. La soirée organisée par Fest'Arbouans, en partenariat avec la commune et l'association des Oursons, a tenu toutes ses promesses, l'humoriste Merri, présentateur de la soirée, ayant largement participé au «show» en apportant sa touche personnelle...

Neuf jeunes filles étaient en lice pour succéder à Pauline Desrat, consacrée en 2014. La soirée a d'ailleurs débuté par une présentation de quatre jeunes filles ayant conquis le titre, Aurore Chevet en 2008, Camille Pfundstein en 2010, Clara Nardin en 2012 et Pauline Desrat en 2014.

Tout au long de la soirée, les demoiselles ont défilé avec plusieurs tenues, d'abord dans une tenue originale, puis en robe de soirée, en maillot de bain et enfin en robe de mariée. Au cours de la soirée, le public a également pu apprécier un défilé présentant des vêtements de *Capt'ain Tortue* et *Miss'Captain*.

En fin de défilé, le jury s'est retiré pour délibérer et faire le compte des points : finalement, c'est Emma Primo, qui fêtait justement son anniversaire en ce 26 novembre, qui l'a emporté. Pendant deux ans, Emma sera donc l'ambassadrice de la commune lors des événements locaux.

En tout cas, on a vécu une belle soirée, l'occasion de remercier Laurence Prévot, cheville ouvrière de l'organisation, ainsi que tous les partenaires ayant contribué à son succès... et qui ont permis de couvrir les jeunes filles de cadeaux.

Au terme d'une belle soirée, Emma Primo (16 ans) a été élue Miss Arbouans pour deux années.



Le jury (de gauche à droite) : Joseph Schmitt (membre du club de tir à l'arc), Francine Barzyk (maman de Miss France 1980), Didier Klein (Maire de Taillecourt), Frédéric Masson (habitant d'Arbouans) et Elisabeth Chelminski (trésorière de l'association des Oursons).

Les participantes

- Emilie Joly, 19 ans (Colombier)
- Camille Chairon, 18 ans, Longevelle
- Emma Primo, 16 ans (Allenjoie)
- Océanne Monnier, 19 ans (Montbéliard)
- Pauline Davoine, 18 ans (Etupes)
- Clara Dupont, 15 ans (Arbouans)
- Agathe Barbier, 17 ans (Audincourt)
- Lorraine Aponiter, 17 ans, Brognard
- Julia Jenroy, 15 ans (Plancher-Bas)



Emilie Joly Camille Chairon Océanne Monnier Pauline Davoine Clara Dupont Agathe Barbier Lorraine Aponiter Julia Jenroy



Le drôle de présentateur qu'a été Merri n'a pas déstabilisé Emma...



Dans chaque tenue, Emma a conquis le public... et le jury.

Le show Merri !

Les absents ont eu tort !
La Grand'Messe de Merri, c'est quelque chose !



Merri joue avec le public... attention si vous êtes au premier rang !



Un curé pas comme les autres...

Cet homme est fou... mais qu'est-ce que c'est bon ! L'avis des spectateurs (malheureusement trop peu nombreux) était unanime au terme du spectacle de Merri, artiste parisien, le 25 novembre. L'humoriste passé par des émissions de Patrick Sébastien, Julien Courbet, Christophe Dechavanne, Didier Gustin, Pascal Brunner, Fabrice ou Philippe Bouvard... a fait sa «grand'messe» à Arbouans. Une heure et quart de délire avec un «showman» à la pêche d'enfer et un sens de l'improvisation hors norme.

Dans ce spectacle, Merri incarne un prêtre complètement déjanté célébrant une messe comme vous n'en avez jamais vue ! On se demande à quoi marche Merri pour avoir une telle énergie. Entre les mimiques et les grimaces à mourir de rire, ses improvisations avec le public dont il choisit ses têtes de turcs (un conseil,

ne vous mettez pas au premier rang !) et ses jeux de mots (parfois à deux balles !), on passe vraiment un bon moment.

On comprend mieux pourquoi il a rempli plusieurs salles parisiennes avec son spectacle pour le moins osé... qu'on ne verra pas à la télé ! Merci l'artiste !



La veille du spectacle, Merri a été accueilli par les élus en Mairie.

Portes ouvertes à la Bibliothèque



Une opération destinée à promouvoir la lecture.

Comme elle le fait ponctuellement, Hélène Zobrist, la bibliothécaire d'Arbouans, a ouvert les portes de sa structure à l'occasion d'une journée destinée à donner l'envie de lire.

Il faut dire que les rayons de la Bibliothèque sont bien approvisionnés et régulièrement renouvelés, notamment le secteur jeunesse, avec un vaste choix de bandes dessinées et de livres de contes et d'aventures.

La Bibliothèque organise également des soirées contes, des séances de lecture à voix haute et intervient régulièrement au périscolaire et aux Francas.

La Bibliothèque d'Arbouans est ouverte le lundi de 16h30 à 17h30 (sauf vacances scolaires), le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Pour les fêtes de fin d'année, elle sera fermée du 19 décembre au 2 janvier inclus.

Recueillement au Monument



Moment de recueillement après le dépôt de gerbes.

La cérémonie commémorative de la fin de la première guerre mondiale s'est déroulée en présence d'une nombreuse assemblée. Conduit par les musiciens de la Vigilante, le cortège s'est rendu de la fontaine au Monument aux Morts où plusieurs messages ont été lus, notamment par les enfants des écoles qui ont également rendu hommage aux soldats morts pour la France.

La vie du village



Une «star» pour l'animation musicale, Dany Moureaux.

Comme chaque année, la Municipalité et le CCAS d'Arbouans avaient mis les petits plats dans les grands à l'occasion du traditionnel repas des Anciens. Le traiteur seloncoursis Ernwein avait concocté un menu de qualité composé de brick de saumon croustillante au coulis d'écrevisse maison, civet de cerf tradition, cassolette de spätzle frais et petits légumes, assiette de fromages et fondant au chocolat Valrhona et sa crème anglaise vanille bourbon.



Les doyens du jour, Mme Camille Barbier (86 ans) et M. Marcel Talon (93 ans).

La fête des aînés



Une belle journée de convivialité pour les seniors.

Quant à l'animation musicale, elle avait été confiée à un accordéoniste bien connu en la personne de Dany Moureaux. Autant dire que les danseurs ont passé un excellent moment !



Le Père Noël est venu distribuer ses papillotes...

Un beau Marché de Noël



La magie de Noël pour le Marché du Comité des Fêtes.

Le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes a connu son succès coutumier les 3 et 4 décembre derniers. Pour l'occasion, la Salle polyvalente avait revêtu son habit de fête avec une magnifique décoration pour



les stands présentant jouets, bijoux, objets de décoration,...

A noter que les bénéfices réalisés sur la vente de vin chaud ont été reversés au Téléthon.

Un bonheur en diamant !



Le Maire Nathalie Hugenschmitt a chaleureusement félicité M. et Mme Faivre à l'occasion de leurs noces de diamant.

Soixante années de mariage, ce n'est pas si courant ! Le 3 décembre, le Maire Nathalie Hugenschmitt a eu le plaisir de célébrer les noces de diamant de Raymond et Marie-Thérèse Faivre qui avaient uni leurs destinées le 1^{er} décembre 1956 à Mandeure.

Installé aux cités Keller, le couple a d'abord donné naissance à des jumelles, Martine et Brigitte, Yves, Evelyne et Patrick (malheureusement décédé en 2009), venant ensuite agrandir la famille. Même si leur vie n'a pas toujours été un chemin parsemé de roses, Raymond et Marie-Thérèse ont été un couple exemplaire : «Rien ne saurait remplacer une telle complicité, une si longue intimité,...

» a déclaré Mme Hugenschmitt qui n'a pas manqué de terminer son allocution en donnant rendez-vous à M. et Mme Faivre... dans dix ans ! Toutes nos félicitations à eux pour ce bonheur en diamant.

La brocante des pongistes



A la recherche de la bonne affaire...

Le club de tennis de table a organisé la 13^{ème} édition de sa brocante à la Salle polyvalente. Une trentaine d'exposants ont permis aux visiteurs de faire de bonnes affaires...

La prochaine brocante des pongistes est prévue le 5 février 2017. Pour le club, ces manifestations sont importantes dans la mesure où le bénéfice réalisé permet aux responsables d'acheter du matériel et de financer les déplacements de ses équipes.

► Vie économique

Babette Fleurs

Déjà propriétaire d'une enseigne à Montbéliard, la fleuriste Elisabeth Drezet a repris le commerce de Claude Nicod, laissé vacant avenue de l'Europe, un endroit stratégique. Marie, la responsable, et Anaïs vous y accueillent depuis le 1^{er} octobre.



Le magasin, qui fonctionne dans le même esprit que celui de Montbéliard, assure également le service Interflora et les livraisons sur l'ensemble du secteur.

Babette Fleurs, 11 avenue de l'Europe à Audincourt. Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30.

Ski'n' surf



Propriétaire de Ski'n' surf depuis deux ans, après avoir été responsable du magasin, Nicolas Decrind est «la» référence pour les amateurs de matériel de glisse. Pour sa vingtième saison, Ski'n' surf propose toujours la location et la vente de tous les équipements de loisirs relatifs à la neige (skis, surfs, chaussures,...). A l'extrémité de la rue de Courcelles, le magasin est installé sur 400 m², 200 m² de magasin et 200 m² de stockage. Au total, Nicolas propose quelque 2.000 paires de ski et autant de chaussures.

Ski'n' surf, 53 bis rue de Courcelles à Arbouans. Téléphone : 03.81.98.57.00. Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Ets Baumgartner
Pascal Baumgartner
Tél. : 06 63 83 20 77
Fax : 03 84 54 35 77

1 Impasse des martinets
90700 Chateinois les forges
www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr
pascalbaumgartner@aol.com

Eclairage public
Maintenance
Diagnostic Contrôle

Electricité générale
Economies d'énergie
Signalisation lumineuse

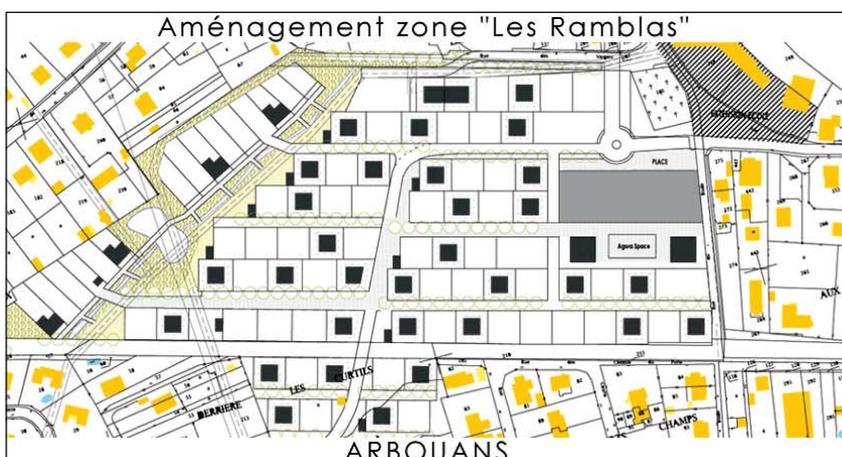
MIPS
SÉCURITÉ ★★★★★

MIPS
ALARME ★★★★★

ALARME : INTRUSION - INCENDIE
TÉLÉSURVEILLANCE - VIDÉOSURVEILLANCE

36 bis Grande Rue - 25550 BAVANS
Tél: 03 81 90 02 90 - Fax: 03 81 90 02 76

REMISE DE 10% SUR PRESENTATION DE CE COUPON



40 rue Richard Perlefsky - 25400 AUDINCOURT
Tél. 03 81 35 18 73 Fax: 03 81 35 11 96
E - mail : contact@bejsas.com

francois solmon

francois solmon
architecte d.p.l.g

16 rue Charles Lalancé - 25000 MONTBELIARD
Tél. 03 81 31 22 49 Fax 03 81 31 22 41
E-mail : solmon @ icobet.com

La Mairie vous accueille

- du lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
 - le mercredi de 14h30 à 17h30
- Permanences de Mme le Maire : sur rendez-vous.

La Mairie sera fermée les 21, 22 et 23 décembre 2016 ainsi que le 3 janvier 2017 (matin).

Lettre d'Information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie HUGENSCHMITT
Conception et réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66
Impression ESTIMPRIM - Imprimé sur du papier recyclable

Site internet : www.arbouans.jimdo.com